

## **Motion sur le dispositif de sélection à l'entrée à l'université**

La CFVU de l'université du Littoral Côte d'Opale, réunie ce jour, réaffirme son attachement au libre accès des bacheliers à l'enseignement supérieur public et condamne les nouvelles modalités choisies pour l'organiser. Nous soutenons la liberté et la gratuité d'accès à l'enseignement supérieur et à la connaissance comme un principe de notre démocratie.

Alors que la loi «relative à l'orientation et à la réussite des étudiants» n'a pas encore été adoptée par le Parlement, le ministère oblige l'université à mettre en place une réforme dans le flou et l'urgence au détriment de ses autres missions. Il exerce une pression inacceptable sur le monde universitaire et sur les lycées, et crée une insécurité inacceptable pour des futurs bacheliers qui vont être sélectionnés selon des modalités qu'ils vont découvrir au fur et à mesure.

Les universités ont à cœur d'accompagner, de former et de favoriser la réussite du plus grand nombre. C'est là tout le sens de leur mission. Mais pour atteindre cet objectif, il faut des moyens que le ministère nous refuse depuis des années. Ainsi, l'université se voit contrainte, faute de moyens suffisants, comme de nombreuses autres universités françaises, de geler ou suspendre des postes de façon chronique.

On conçoit mal comment l'établissement pourrait aujourd'hui mettre en place, sans moyens adéquats, un accompagnement personnalisé des étudiants acceptés sous condition. Rien que l'étude des dossiers de milliers de candidatures et la saisie dans Parcoursup ne pourra se faire sans une dégradation conséquente des conditions de travail des secrétariats pédagogiques et des équipes pédagogiques.

En demandant aux universités de classer les candidatures étudiantes selon un certain nombre de critères, alors que les universités ont des capacités d'accueil limitées, le ministère s'apprête en réalité à mettre en œuvre une sélection qui ne dit pas son nom. Sous couvert d'une supposée personnalisation, c'est un changement complet de la politique d'accès des bacheliers à l'enseignement supérieur qui est organisé. C'est un recul, et non un progrès social.

La sélection des étudiants va de pair avec la mise en concurrence des établissements : comment ne pas voir que la réforme en cours vise à faire le tri entre les établissements dits «d'excellence » qui accueilleront les «excellents» étudiants et les «autres » établissements qui accueilleront les «autres » étudiants?

Afin de continuer à défendre le service public universitaire français, la CFVU de l'université du Littoral Côte d'Opale réitère son appel au ministère afin que soient accordés aux universités les moyens humains et matériels nécessaires pour assurer ses missions.

Nous appelons les Conseils de notre université et des autres établissements à adopter cette position, qui nous apparaît la seule responsable en cette période d'incertitude législative et la seule à même d'éviter une mise en concurrence dont nous pâtirons tous.

11 POUR  
2 ABS  
4 CONTRE  
0 NPPV